



L'expertise économique en question : enjeux d'hier et d'aujourd'hui (29 janvier 2015)

1^{ère} journée de l'axe Economie & Sociétés (CES, Paris 1)

Maison des Sciences Economiques, 116-112 Bd de l'hôpital, 75013 Paris

Louée ou critiquée, l'expertise scientifique est aujourd'hui au cœur du débat public. En tant que pratique professionnelle, l'expertise est également devenue l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales depuis les années 1990. Un tel engouement pluridisciplinaire peut s'expliquer par l'intuition, collectivement partagée, que l'expertise constitue le nœud d'un nouveau cadrage des relations entre science, politique et société. Au sein de cette nouvelle configuration, la science économique occupe une place singulière : d'un côté, elle est la science sociale la plus mobilisée dans la pratique de l'expertise ; de l'autre, elle apparaît comme la moins engagée dans l'analyse réflexive des effets du développement de l'expertise. Dès lors, l'objectif de cette journée sera d'abord de préciser les questions et les enjeux que le développement de l'expertise pour la science économique. Les intervenants mettront en évidence les effets « externes » et/ou « internes » de l'expertise économique. S'agissant des premiers effets, l'enjeu est d'élucider le rôle de l'expertise vis-à-vis de la décision publique : les économistes ont-ils une véritable influence auprès des décideurs publics ? Sinon, quels en sont les obstacles ? Du point de vue des effets internes, la question se pose très simplement : qu'est-ce que la montée de l'expertise économique a changé et/ou change pour le développement de la science économique ? Il sera également attendu des intervenants qu'ils s'inscrivent dans une approche positive, en privilégiant les aspects méthodologique et/ou historique du phénomène de l'expertise en économie.

Classiquement, l'expert est celui qui mobilise une connaissance produite selon les normes de la communauté scientifique pour répondre à une « demande », émanant soit des responsables politiques ou de la « société civile » et qui peut être ou non rémunérée. Cette définition fera surtout office de point de départ, car il s'agit d'abord de trouver un terrain d'entente sur le sens à attribuer aux catégories d'« expert » et d'« expertise ». Se pose alors la question du statut de la connaissance mobilisée dans l'expertise par rapport à celui de la connaissance scientifique – ce qui, par voie de conséquence, force à réfléchir sur le statut de l'économie appliquée. Une telle interrogation paraît encore décisive dès lors qu'on souhaite clarifier ce qui distingue la posture de chercheur de celle de l'expert. Le chercheur peut-il être simultanément chercheur et expert, ou s'agit-il de postures irréconciliables ? Peut-on occuper ces positions successivement ou simultanément ? Réciproquement, peut-on considérer les experts comme membres à part entière de la communauté scientifique ?

Aux niveaux éthique et méthodologique, le développement de l'expertise conduit à s'interroger – à nouveaux frais – sur la présence inévitable des jugements de valeur dans le discours scientifique. Le problème se pose toutefois à deux niveaux différents. Le premier niveau interroge la manière dont les experts mobilisent le savoir en économie. Plusieurs questions se posent à cet effet. L'expertise peut-elle se pratiquer sur la base de la seule

connaissance scientifique ? Sinon, comment les experts maintiennent-ils à distance leurs jugements de valeur strictement personnels ? De telles questions invitent également à s'interroger sur l'indépendance effective des experts et sur la capacité des chartes déontologiques existantes à prévenir des conflits éthiques pour la science économique. Cependant, si les experts peuvent être « manipulés » (même à leur profit), ils peuvent également être « preneurs d'otages ». Le problème se pose alors à un second niveau : il s'agit de déterminer dans quelle mesure la science économique n'est pas, en elle-même, pétrie de jugements de valeur que l'expertise ne ferait que véhiculer. Dans cette perspective, les questions qui se posent à propos de l'expertise se transmettent à la science économique dans son ensemble, dont il convient d'interroger le rôle et la responsabilité dans la définition des politiques économiques. La comparaison avec l'expertise en sociologie est intéressante ici pour faire ressortir certains traits spécifiques de la pratique professionnelle de l'économie.

Enfin, d'un point de vue plus strictement historique, l'attention sera portée sur les formes changeantes de l'expertise depuis la seconde guerre mondiale. Dans cette période, l'expérience de la planification apparaît comme centrale : elle représente un « âge d'or » pour l'expertise économique. Plusieurs questions importantes appellent ainsi des éléments de réponse. L'expertise est-elle aujourd'hui plus importante et/ou influente qu'à l'époque de la planification ? Le déclin du Plan français doit-il être interprété comme un échec de l'expertise économique ? En guise de mise en perspective, il serait souhaitable de pouvoir identifier les traits les plus marquants dans la transformation des formes de l'expertise économique depuis les années 1980.

Programme

9³⁰ : *Accueil des participants (salle des thèses, 6^{ème} étage)*

Session 1 : Tour d'horizon des problèmes de l'expertise en économie

Présidence : Annie L. COT (CES, Paris 1)

10⁰⁰ : Corinne DELMAS (sociologue, CERAPS, Lille) « L'expertise en sciences sociales »

10²⁰ : Yannick L'HORTY (économiste, ERUDITE, Paris-Est), « Les métiers de l'expertise économique »

10⁴⁰ : Discussion avec la salle

11⁰⁰ : *Pause café*

Session 2 : Expertise, jugement de valeur et neutralité axiologique

Présidence : Annie L. COT (CES, Paris 1)

11²⁰ : Antoinette BAUJARD (économiste, GATE L-SE, Saint-Etienne) : « Les jugements de valeur et l'expertise économique. »

11⁴⁰ : Jean-Claude BARBIER (sociologue, CES- CNRS, Paris 1), « Y a-t-il un consensus chez les sociologues quant à la leçon de Max Weber ? »

12⁰⁰ : Discussion avec la salle

13⁰⁰ : *Buffet à l'espace de convivialité*

Session 3 : Le développement de l'expertise en France

Présidence : Agnès GRAMAIN (CES, Paris 1)

14⁰⁰ : Michel MARGAIRAZ (historien, IDHES-IHES, Paris 1), « La trajectoire des experts du plan de 1945 aux années 1980. »

14²⁰ : Vincent SPENLEHAUER (politiste et sociologue, LATTS, Ponts et Chaussées, Paris), « La réticence des chercheurs français face à l'expertise. »

14⁴⁰ : Discussion avec la salle

15⁰⁰ : *Pause café*

Session 4 : L'expertise dans les institutions internationales

Présidence : Agnès GRAMAIN (CES, Paris 1)

15²⁰ : Vincent GAYON (politiste, IRISSO, Paris Dauphine), « Expertise économique et écriture collusive: de quelques enseignements tirés d'une enquête à l'OCDE. »

15⁴⁰ : Boris SAMUEL (politiste, CERI-FASOPO, Sciences Po), « Economie et économistes dans les sociétés africaines. »

16⁰⁰ : Discussion avec la salle

16³⁰ : Bilan et discussion générale animée par Matthieu RENAULT (CES, Paris 1)

17⁰⁰ : *Cocktail de clôture de la journée « expertise »*